

meraient la tâche de faire connaître le programme des fêtes déjà approuvé dans ses grandes lignes et qui peut se résumer comme suit :

1° Honoraire de messe à offrir au Saint-Père pour le jour de son jubilé.

2° Congrès international des représentants de toutes les associations de jeunesse, qui se tiendrait à Rome en septembre 1908.

3° Pèlerinage international à Rome de ces associations à l'occasion dudit congrès.

4° Offrande d'un calice d'or.

5° Fondation à Rome d'œuvres permanentes de jeunesse, destinées à perpétuer le souvenir de ces solennités.

6° Institutions pour l'assistance religieuse, morale et civique des émigrants.

7° Exposition d'ornements sacrés et de lingerie d'église, surtout d'usage quotidien, à mettre à la disposition du Saint-Père pour les églises pauvres.

A la suite des instructions reçues de Mgr le Majordome, il a été établi que les pèlerinages généraux et particuliers auraient lieu d'octobre 1907 à septembre 1908, périodiquement de quinze jours en quinze jours. Les organisateurs devront s'entendre avec le comité central avant de fixer une date.

M. Alliata a été choisi pour présider le comité romain chargé des fêtes et réjouissances locales à organiser à Rome.

L'Eglise catholique en Grèce

Les catholiques compris dans le royaume de Grèce, tel qu'il est aujourd'hui constitué, forment trois groupes. Le plus ancien est celui des îles Cyclades, où le catholicisme domine encore, grâce à l'influence vénitienne. Le métropolitain est l'archevêque de Naxos, lequel a des suffragants à Andros, à Santorino, à Syra et à Tinos. Les religieuses Ursulines ont des écoles prospères dans cette île et à Naxos.

Le deuxième groupe catholique est dans les îles Ioniennes, réunies à la Grèce depuis 1863. Là aussi la domination de Venise a soutenu une nombreuse catholicité, que les Anglais